

Académie internationale de la Lozère, 38ème édition

Fondée en 1982 par Jean Biron et présidée par Joëlle Bazeris, l'Académie propose des stages de musique et de danse à Mende et La Canourgue. Dispensé par des professeurs de grande renommée, l'enseignement artistique s'adresse à tous niveaux et tous âges, de l'amateur au futur professionnel.

Stage de La Canourgue, session 4

Arrivée des stagiaires: lundi 10 août à partir de 15h.

Une réunion est prévue avec les professeurs en fin d'après-midi au lycée. L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Chaque stagiaire devra apporter son matériel (instrument, pupitre, cordes de rechange, partitions, tenue de concert noire et blanche si possible, tenue de danse, etc, selon le stage choisi).

Des productions des élèves seront programmées tout au long du stage ainsi qu'un concert des professeurs le vendredi 21 août, église de La Canourgue.

Les cours et l'hébergement pour les stagiaires pensionnaires et demi-pensionnaires sont au lycée LEGTA chemin Fraissinet 48500 LA CANOURGUE

L'internat propose des chambres de 2 à 3 personnes (WC et douche intégrés, linge de toilette non fourni, draps fournis). Selon les places disponibles, il est possible de réserver une chambre individuelle (supplément de 220 euros).

Possibilité de prendre certains repas, à raison de 10 € le repas (déjeuner ou dîner) pour les stagiaires, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

En dehors des cours, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité d'un animateur agréé BAFA (sauf si les sorties en autonomie sont acceptées par le tuteur légal). Se référer au formulaire autorisation parentale, obligatoirement signée par tous les parents ou tuteurs légaux au début du stage. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés ne seront pas logés à l'internat, ils pourront être acceptés comme externes.

Le départ s'effectuera le samedi 22 août avant 12h.

L'Équipe Pédagogique

VIOLON :

Carole SAINT-MICHEL 1er Prix du CNSM de PARIS, 1er Prix du Concours International Darius Milhaud - titulaire de l'Orchestre de l'Opéra Garnier Bastille

Henri HOFFMANN Diplômé du CNSM TCHAIKOVSKY de KIEV Master-class OISTRAKH JANKELEVITCH - Lauréat de concours nationaux - Ex violon solo de l'Orchestre Du Grand Théâtre Opéra de Kiev - Ex membre de l'ensemble des solistes de Moscou Y BASHMET, Ex-professeur au CRR de Toulouse

Sophie BADUEL 1 prix de violon du CNSM de Paris - Chambrière - membre du quatuor à cordes d'Aix en Provence - Violon solo de l'ensemble Musica 13 - Professeur Honoraire au CRD d'Aix en Provence

ALTO :

Fabrice LEROUX Diplômé du CNSM de Lyon - Alto solo de l'orchestre Colonne - titulaire du CA - Professeur au Conservatoire de la ville de Paris et au CRR de Rueil Malmaison

VIOLONCELLE :

Michael TAFFOREAU Diplôme du Royal College of Music de LONDRES et du CNSM de Paris, Membre du trio à cordes Elixir, lauréat de l'académie internationale Maurice RAVEL de la SAINT MARTIN in the Fields compétition à Londres et du concours de la FNAPEC à Paris, titulaire du CA, Professeur au CRR de RUEIL-MALMAISON

François BADUEL Études au CNSM de Paris - Ex soliste de L'ensemble Pupitre 14 et membre du quatuor à cordes d'Aix en Provence - Violoncelle solo d'ensemble Musica 13 -Titulaire du CA et professeur honoraire de musique de chambre au CNR de Marseille et de Violoncelle au CRR Aix en Provence

CONTREBASSE :

Stanislas KUCHINSKI 1er prix du CNSM de Paris - Titulaire de l'orchestre de Paris - Titulaire du CA - Professeur et chef de l'orchestre du conservatoire de Chatillon

PIANO :

Christine MARCHAIS Professeur de déchiffrage à l'Ecole Normale de Paris - mandatée par le Ministre de la Culture pour la préparation aux CA et DE - Professeur au CNR de Rouen - titulaire du CA

Frédérique LAGARDE 1er prix d'harmonie au CNSM de PARIS. Professeur titulaire au Conservatoire de Levallois Perret et au CMA PARIS 16^{ème}. Diplôme supérieur d'exécution à l'ENM de Paris. Lauréate de La Fondation YEHUDI MENUHIN

GUIWARE :

Jesús CASTRO BALBI Concertiste international diplômé du conservatoire de LIMA et du CNSM d'Alicante, 1er prix à l'unanimité des concours internationaux ALIRIO DIAZ, FRANCISCO TARREGA et ANDRES SEGOVIA. Premier nommé au CA en 1980, Professeur au CRR de LYON professeur honoraire au conservatoire de LIMA Président de jury de différents concours internationaux

FLUTE :

Michel LAVIGNOLLE 1er prix du CNSM de Paris. Membre fondateur de l'ensemble Les Temps Modernes - titulaire du CA - Professeur au CRR de Lyon

Alain MENARD Professeur de Flûte et piccolo au CRR de Créteil et au conservatoire du 11 Arrondissement de Paris (CMA11)

CLARINETTE :

Hugues SOUALHAT Clarinette solo à l'orchestre symphonique de l'Opéra de Tours Professeur au CRR de Lyon - Responsable pédagogique au CNSM de Lyon

SAXOPHONE :

Marc SIEFFERT Concertiste 1er prix du CNSM de Paris. professeur au CNR de ROUEN.

PIANO D'ACCOMPAGNEMENT :

Laure ZEHMANN-LAVIGNOLLE Titulaire du CA accompagnatrice au CRR et au CNSM de Lyon.

Musique de chambre cordes : Fabrice LEROUX

Musique de chambre Vents : Michel LAVIGNOLLE

Ensemble de cordes : Fabrice LEROUX

Nouveau : Atelier d'improvisations : Michel LAVIGNOLLE et Alain MENARD

Responsable de l'organisation artistique : Marcel Saint-Michel

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à remplir en caractères d'imprimerie)

NOM :
Prénom :
date et lieu de naissance :
Adresse postale :
téléphone :
E-mail :
discipline artistique :
professeur actuel :
niveau :
professeur souhaité durant le stage :

Arrivée au stage :

Pour les stagiaires mineurs parisiens qui le désirent, une personne désignée par l'Académie qui aura seulement le rôle de guide et non animatrice BAFA, sera sur le quai de la Gare Paris-Bercy une demi-heure avant le départ. Elle portera un petit panneau Académie de Musique (les horaires vous seront communiqués ultérieurement). La gare d'arrivée est Banassac.

La responsabilité de l'Académie n'est donc pas engagée durant le voyage.

arrivée en voiture (A75 – sortie A40)

arrivée en train, heure et lieu d'arrivée :

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la session et en accepter les clauses.

Lu et Approuvé :

Date, SIGNATURE :

GRILLE TARIFAIRE

Frais pédagogiques		
stage instrumental (sauf piano et harpe)	430 €	
Stage instrumental piano ou harpe	495 €	
Option stage instrumental		
musique de chambre	120 €	
accompagnement piano	30 €	
Ensemble orchestral	0 €	
atelier improvisation	60 €	
Pension complète		
Majeur	405 €	
mineur avec encadrement BAFA	475 €	
supplément chambre individuelle	+220 €	
Demi pension		
majeur	100 €	
mineur avec encadrement BAFA	180 €	
Frais administratifs		
Frais d'inscription	80 €	80 €
TOTAL (arrhes à l'inscription + restant à l'arrivée au stage)		

GRATUIT pour les stagiaires : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, spectacle danse, concerts et auditions.

Modalités d'inscription :

Dossier complet à envoyer au secrétariat, stage session 4 :

Monsieur Marcel SAINT-MICHEL
1, rue Maurice Ravel – 94440 DOMAINE DE SANTENY
Tél: + 33 1 43 86 04 53 Port. + 33 6 87 56 10 35
e-mail : Marcel.Saint-Michel@orange.fr

<https://www.musique-lozere.com/>

- un **chèque de 200 € d'arrhes** encaissé en début de stage à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- **deux photos** d'identité récentes
- un **règlement intérieur lu et signé** à télécharger sur le site
- une **enveloppe (23 x 16) affranchie** de 2 timbres au tarif en vigueur et libellée à votre adresse
- le **bulletin d'inscription**
- la **grille tarifaire**
- **pour les mineurs : une autorisation parentale obligatoire**, à télécharger sur le site.
- **pour les mineurs : une fiche sanitaire de liaison**, à télécharger sur le site.

Seuls les dossiers **complets** reçus, 15 jours avant le début du stage, pourront être pris en considération. Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles.

Aucune réservation ou inscription ne sera validée si les **arrhes** ne sont pas versées. Tous les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs.

La **totalité du paiement** se fera par virement bancaire (date limite : 10 jours avant l'arrivée) ou par chèque, espèces ou chèques ANCV (le jour de l'arrivée).

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. **Tout stage commencé est dû.**

Les organisateurs se réservent le **droit d'annuler le stage** en cas d'évènements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants. Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité, en cas de vols ou de détérioration d'instruments, ou d'objets personnels pour lesquels, il est conseillé aux stagiaires de **contracter une assurance.**



Du 10 au 22 août 2020



Musique



La Canourgue, session 4